



Le
gouvernement fédéral



Nachhaltigkeits-
strategie
für Deutschland

Le 10 anniversaire du développement durable « made in Germany »

La stratégie nationale de développement durable



N



Le
gouvernement fédéral



Nachhaltigkeits-
strategie
für Deutschland

Le 10 anniversaire du développement durable « made in Germany »

La stratégie nationale de développement durable

Le développement durable exige **d'assumer des responsabilités**, aujourd'hui et pour les générations à venir, à l'échelon national et international. Tel est l'objectif de la **stratégie nationale de développement durable**.

20 ans après Rio

Il y a 20 ans, les pays du monde réunis à **Rio de Janeiro en 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement** faisaient de la notion de développement durable un modèle mondial.

Depuis, bien des choses ont changé. Il est devenu plus naturel pour nous de réfléchir aux conséquences à long terme de notre action. Toutefois, nous continuons de faire face à des défis de taille. En 2050, la planète comptera vraisemblablement plus de neuf milliards d'habitants. Tous ont droit au développement. Comment pouvons-nous assurer des revenus suffisants pour une population mondiale en croissance rapide tout en préservant durablement notre cadre de vie ?

À l'échelle mondiale, nationale et locale, le développement durable doit être considéré comme un **principe directeur**, notre objectif étant de créer un monde dans lequel la prospérité économique pour tous aille de pair avec la cohésion sociale et la protection des fondements naturels de la vie, un monde qui soit attaché à l'équité entre les générations et à la coexistence pacifique entre les peuples.

Sur la voie d'un développement plus durable, **la Conférence des Nations Unies, qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin 2012**, offre la possibilité de réaliser

d'importants progrès. L'Allemagne s'engage aux côtés de l'Union européenne pour que cette conférence aboutisse à un résultat ambitieux.

Une décennie de développement durable « made in Germany »

Qui dit considérer le développement durable comme modèle international doit le mettre en œuvre dans sa politique nationale. Depuis dix ans, l'Allemagne mène une **politique nationale de développement durable**. Celle-ci a été présentée en 2002 par le gouvernement fédéral à la Conférence des Nations Unies de Johannesburg. Malgré deux changements de gouvernement, cette stratégie a été continuellement développée et adaptée par la rédaction de trois grands rapports, dont le dernier est le rapport de situation sur le développement durable en Allemagne, adopté en février 2012 en Conseil des ministres. Cela montre le consensus politique, large et constant, qui existe en Allemagne quant à l'importance du développement durable.

Toujours penser aujourd'hui à demain, et ce dans une perspective globale – le rapport de situation, qui fait fonction d'état des lieux général, donne un aperçu de la façon dont cette maxime se reflète dans l'ensemble de la politique du gouvernement fédéral.

Contenu de la stratégie

Le développement durable, un principe directeur

Le développement durable (« durabilité ») est un principe directeur de la politique du gouvernement fédéral. La stratégie nationale de développement durable spécifie que c'est un objectif et un critère à respecter dans l'action gouvernementale, à l'échelon national, européen et international, pour les mesures adoptées dans tous les domaines politiques.

La stratégie repose sur **quatre piliers : équité entre les générations, qualité de vie, cohésion sociale et responsabilité internationale.**

Le développement durable est une **approche globale et intégrée**. Pour pouvoir trouver des solutions porteuses à long terme aux problèmes et conflits d'objectifs existants, il est indispensable de déceler les interactions, de les visualiser et d'en tenir compte.

Triangle des objectifs du développement durable



(Wirtschaft - Économique, Soziales - Social, Umwelt - Environnemental, Maßnahme - Mesure (relative Grenze/Optimierungsgebot - limites relatives optimisation imperative)

Il importe d'associer la compétitivité économique, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale de telle sorte que **les décisions soient porteuses dans la durée sous ces trois aspects, et ce dans une perspective mondiale**. Préserver l'avenir de la planète constitue la limite absolue ; c'est dans ce cadre qu'il convient d'optimiser la réalisation des différents objectifs politiques.

Plan de gestion du développement durable

Le plan de gestion du développement durable inclut des règles de gestion ainsi que des objectifs et des

indicateurs à partir desquels s'effectue un suivi (voir annexe).

Les dix règles de gestion regroupent le principe directeur et les exigences en matière de développement durable. La règle générale est que « *chaque génération doit s'acquitter elle-même des tâches qui lui incombent, et non les transmettre aux générations futures. En même temps, elle doit prendre des mesures afin d'anticiper les charges à supporter dans un avenir prévisible.* » À cela viennent s'ajouter les règles de développement durable pour les différents champs d'action.

Les indicateurs clés concernant 21 domaines sont associés à 38 objectifs, chiffrés pour la plupart ; ceux-ci mettent en évidence les actions nécessaires et sont importants pour le contrôle des résultats. L'état d'avancement est présenté à l'aide de symboles.

En tant que volet d'un suivi, des **rapports sont publiés régulièrement** sur la mise en œuvre de ces indicateurs. Tous les deux ans, **l'Office fédéral de la Statistique (Statistisches Bundesamt)** publie un rapport sur l'état d'avancement des indicateurs en matière de développement durable. L'analyse est réalisée par cette institution de façon autonome et sous sa propre responsabilité technique.

Tous les quatre ans, un **rapport de situation** est rédigé qui porte sur la stratégie elle-même. Ce dernier évalue l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie, contient des mesures visant à atteindre les objectifs en matière de législation et développe la stratégie. **L'opinion publique** est associée largement et en temps utile à ce processus.

Un examen du développement durable sert à faire correspondre la stratégie et la législation. Le développement durable a été introduit en 2009 dans le Règlement commun des ministères fédéraux comme élément obligatoire de l'analyse **d'impact des propositions** du gouvernement fédéral pour les lois et règlements.

Institutions

Le **Conseil des ministres** adopte les modifications et développements de la stratégie de développement durable. Un **comité des secrétaires d'État au développement durable** dirigé par le chef de la chancellerie fédérale est chargé de préparer le travail. Ce comité actualise le contenu de la stratégie nationale et vérifie à intervalles réguliers l'évolution des indicateurs de développement durable. Tous les ministères y sont représentés.

La **stratégie nationale de développement durable** est une mission transversale de premier ordre dont la compétence revient à la **chancellerie fédérale**. En Allemagne, le développement durable est du ressort de la chancellerie fédérale. **Tous les ministères** contribuent à concevoir et mettre en œuvre la stratégie.

Le **Conseil national du développement durable** assiste le gouvernement fédéral dans toutes les questions relatives au développement durable. Ses 15 membres sont nommés pour des mandats de trois ans par la chancellerie fédérale. De par leur spécialisation et leur parcours personnel, ils représentent les trois dimensions du développement durable. Techniquement indépendant, le Conseil publie des avis et des propositions sur l'actualisation de la stratégie. C'est en même temps un acteur important dans le dialogue social.

Au **Bundestag**, un **Conseil consultatif parlementaire** pour le développement durable accompagne, sur le plan parlementaire, la stratégie nationale de développement durable du gouvernement fédéral ainsi que la stratégie européenne en faveur du développement durable et émet des recommandations à ce sujet.

Défis actuels

Durabilité budgétaire

L'action des pouvoirs publics en matière budgétaire est aujourd'hui un thème particulièrement important de la durabilité, l'équité entre les générations étant essentiellement déterminée par un budget public solide.

Depuis 2008, les événements décisifs de la **crise économique et financière internationale** ont montré clairement combien il était important d'axer également la politique financière sur le modèle du développement durable.

L'objectif majeur du gouvernement fédéral était et est toujours de consolider les budgets publics. Avec l'amendement des articles 109 et 115 de la **Loi fondamentale**, de nouveaux plafonds d'endettement

ont été fixés pour la Fédération et les Länder, et un pacte de stabilité national contraignant a été adopté. La règle d'endettement inscrite dans la Loi fondamentale contribue pour une part essentielle à garantir dans la durée la capacité d'action de l'État.

D'un autre côté, l'objectif est d'asseoir l'**euro** sur des fondements stables et durables, également à l'échelon européen. À cet effet, une multitude de mesures ont été et sont adoptées depuis 2010 afin d'améliorer la gouvernance économique et d'assurer la solidité des finances publiques en Europe.

Gouvernance durable

Aujourd'hui plus que jamais, l'économie doit faire face au défi de **méga-tendances** mondiales, notamment l'urbanisation, la demande croissante de matières premières et d'énergie, une modification des comportements de consommation et des modes de vie, ainsi que le changement climatique et les mutations démographiques.

La transition vers une production décarbonée et plus éco-efficace exigera des investissements considérables, mais peut aussi ouvrir des **opportunités économiques** et **créer des emplois**. Il

est indispensable de gérer efficacement les matières premières et les matériaux si l'on veut garantir dans la durée la compétitivité et la rentabilité des entreprises ainsi que la disponibilité des ressources. L'Allemagne ambitionne donc de devenir l'une des économies de la planète utilisant ses ressources avec le maximum d'efficacité.

La gouvernance durable signifie s'adapter aux défis de notre époque, saisir les opportunités économiques et assumer des responsabilités pour l'avenir au sein des entreprises et des orga-

nisations. Entre-temps, il est de plus en plus clair que le développement durable est en fait un **avantage primordial dans la compétition mondiale**.

La gouvernance durable vit des **interactions entre les exigences des pouvoirs publics et les activités des entreprises, en tenant compte des consommateurs**. Ceux-ci ont de plus en plus tendance à faire leurs achats non pas seulement en fonction des prix, des marques et de la qualité, mais aussi en fonction d'une fabrication et d'un traitement des produits respectueux de l'environnement et socialement responsables. C'est un phénomène particulièrement important. En agissant ainsi, ils ne font pas que soutenir leur propre pays, mais favorisent ces modes de production à l'échelle mondiale.

Climat et énergie

De graves répercussions du changement climatique ne pourront être évitées que si l'augmentation de la température de la surface de la planète ne dépasse pas 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. En vertu du **Protocole de Kyoto**, l'Allemagne s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sur la moyenne des années 2008 à 2012, de 21 % par rapport aux niveaux de 1990. Jusqu'en 2010, les émissions avaient déjà baissé de près de 25 % par rapport à l'année de référence.

Lors des **négociations internationales sur le climat**, le gouvernement fédéral s'engage aux côtés de l'Union européenne en faveur d'un accord climatique ambitieux, global et juridiquement contraignant, qui devrait s'appliquer à l'échelle mondiale à tous les pays et entrer en vigueur au plus tard en 2020.

L'Union européenne a adopté dès 2007/2008 l'initiative « 20-20-20 ». En d'autres termes, à l'horizon 2020, les émissions de gaz à effet de serre devront avoir baissé de 20 %, voire 30 % (cf. les décisions du Conseil européen) et la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie ainsi que l'efficacité énergétique devront avoir augmenté de 20 % respectivement. Le gouvernement fédéral est prêt à soutenir, sur la base de son objectif national de 40 %, **le relèvement à 30 %** de l'objectif climatique de l'UE, à condition que des réductions des émissions allant au-delà de cette valeur ne soient pas exigées de sa part et que tous les États membres de l'UE apportent leur juste contribution.

Un approvisionnement en énergie fiable, économique et respectueux de l'environnement est l'un des plus grands défis du XXI^e siècle.

Avec sa **stratégie énergétique**, le gouvernement fédéral a déjà tracé, en 2010, la voie vers l'ère des énergies renouvelables ; cette stratégie fait

Le gouvernement fédéral continuera d'apporter sa contribution, tant au plan national qu'international, au renforcement de la gouvernance durable. Dans ce contexte, il soutient et encourage la « **Corporate Social Responsibility** » (CSR). Cette responsabilité sociétale des entreprises intègre la responsabilité propre des entreprises et une prise de responsabilité sociale volontaire qui dépasse le cadre législatif.

Par ailleurs, l'Allemagne s'engage largement dans le cadre du **G20** afin d'atteindre l'objectif déclaré au sommet de Séoul en 2010, à savoir une croissance forte, durable et équilibrée à l'échelle mondiale.

actuellement l'objet d'une mise en œuvre accélérée. En juin/juillet 2011, le gouvernement fédéral, le Bundestag et le Bundesrat ont adopté à cet effet un **vaste train de mesures**.

Dans le cadre des décisions relatives à la mise en œuvre accélérée de la stratégie énergétique, le gouvernement fédéral a réaffirmé son objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Allemagne – **par rapport aux niveaux de 1990 – de 40 % d'ici 2020, 55 % d'ici 2030, 70 % d'ici 2040 et de 80 à 95 % d'ici 2050**.

Stratégie énergétique du gouvernement fédéral – objectifs et pistes de développement

Développement des énergies renouvelables pour en faire un pilier porteur de l'approvisionnement en énergie : augmentation de la part de l'approvisionnement en énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie brute qui, de quelque 10 % en 2010, passerait à 60 % en 2050 ; part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement en électricité atteignant au moins 80 % en 2050 au plus tard (NB : objectif mis à jour dans la version 2012 de la Loi sur la priorité aux énergies renouvelables – EEG).

Baisse à long terme de la consommation d'énergie :

À l'horizon 2050, la consommation d'énergie primaire devrait baisser de 50 % par rapport à 2008. Cela nécessite une augmentation annuelle de la productivité énergétique de 2,1 % en moyenne par rapport à la consommation finale d'énergie.

La consommation d'électricité devrait diminuer, d'ici 2050, de 25 % par rapport à 2008 ; elle doit déjà baisser de 10 % d'ici 2020.

De plus, le taux annuel de réhabilitation des bâtiments, qui représente actuellement entre 1 et 2 % de l'ensemble du parc de bâtiments, devrait doubler.

Concernant les transports, la consommation finale d'énergie devrait reculer, d'ici 2050, d'environ 40 % par rapport à 2005.

Les succès remportés en Allemagne dans le **développement des énergies renouvelables** sont dus à un cadre approprié, créé notamment par le tarif de rachat prévu par la loi EEG. La sécurité de l'investissement obtenue grâce à ce cadre législatif a entraîné une croissance dynamique dans de nombreux secteurs des énergies renouvelables. Ainsi, celles-ci sont en passe de devenir un pilier de plus en plus important de l'approvisionnement en énergie et un levier d'innovation, de développement et de modernisation des infrastructures énergétiques (réservoirs, réseaux intelligents, centrales flexibles, nouvelles technologies) ainsi que de création d'emplois.

L'efficacité énergétique est une clé permettant d'atteindre, de façon économiquement rationnelle, une forte proportion d'énergies renouvelables et les objectifs fixés dans la stratégie énergétique.

L'Allemagne dispose aujourd'hui encore de potentiels d'économies d'énergie et d'électricité tout à fait considérables. Nous voulons valoriser davantage ces potentiels dans la mesure de nos possibilités économiques et techniques. Pour ce faire, le gouvernement fédéral mise sur la responsabilité propre des entreprises et des citoyens, et non sur plus de bureaucratie.

Le développement continu des énergies renouvelables nécessite une optimisation permanente du rapport existant avec l'énergie produite par des moyens conventionnels. Dans ce contexte, **l'infrastructure réseau** joue un rôle majeur. La production d'électricité en Allemagne est implantée aujourd'hui relativement près des centres de consommation, mais à l'avenir, la production d'électricité en mer et dans les régions côtières augmentera nettement. En outre, de nombreuses installations de production décentralisées, comme le photovoltaïque et la biomasse, alimenteront le réseau en électricité. Un réseau d'électricité moderne

Politique de l'eau durable

L'eau propre est un élément **essentiel à la vie** et l'une de nos principales ressources.

Une utilisation de l'eau axée sur l'idée du développement durable assure la pérennité des ressources en eau pour les générations futures et maintient ou rétablit l'équilibre écologique des cours

et performant est donc un préalable décisif pour un approvisionnement en électricité intégrant une part sans cesse croissante d'énergies renouvelables.

L'objectif du gouvernement fédéral est de faire en sorte que l'Allemagne devienne l'une des économies du monde les plus avancées et les plus efficaces sur le plan énergétique, concernant les prix de l'énergie compétitifs, la sécurité énergétique et un niveau élevé de prospérité.

Sur la voie d'un avenir durable, il convient d'être ouvert et de tirer les leçons des nouvelles expériences. Les événements de mars 2011 à **Fukushima** ont montré que même dans un pays à haute technologie, les risques liés à l'utilisation du nucléaire ne sont pas complètement maîtrisables. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a décidé de sortir progressivement du nucléaire d'ici 2022.

La restructuration du secteur de l'énergie place les entreprises et les citoyennes et citoyens devant de grands défis. Elle nécessite de vastes investissements, y compris dans les mesures infrastructurelles.

Une chose est claire : la restructuration du secteur de l'énergie en Allemagne est une tâche pour les prochaines décennies. Cette restructuration ne pourra réussir que si elle bénéficie du soutien le plus large possible au sein de la société et que toutes les parties prenantes acceptent les exigences qui en découlent.

À ce sujet, il faut avant tout ne pas perdre de vue les **perspectives d'avenir positives**, à savoir les opportunités technologiques et économiques en matière de compétitivité, tout comme la protection du climat et les fondements naturels de la vie.

d'eau. Une politique de l'eau durable est une **mission transversale**.

La disponibilité de l'eau et un accès à l'eau à un coût modéré sont des **thèmes importants à l'échelle mondiale**. La croissance démographique, l'extension et l'intensification de l'agriculture ainsi que le développement économique ont en effet entraîné, dans une per-

spective mondiale, et en dépit de nets progrès dans certaines régions (p. ex. en Europe), une pollution croissante des cours d'eau due aux nutriments et aux polluants.

Vient s'y ajouter l'utilisation des ressources en eau liée aux **échanges internationaux de marchandises** et de services.

La gestion des ressources en eau ainsi que **l'approvisionnement en eau** et l'assainissement constituent une **priorité de la politique allemande de développement**. L'accès insuffisant à un approvisionnement en eau sûr, de même que le

manque d'équipements sanitaires et de traitement efficace des eaux usées sont aujourd'hui encore essentiellement à l'origine de la pauvreté, de la malnutrition et des maladies dans de nombreuses régions du monde.

La conférence **Nexus de Bonn 2011**, organisée en amont de la Conférence des Nations Unies de Rio, avait pour objectif d'améliorer le rapport entre les trois grands enjeux que sont un approvisionnement assuré en eau et en énergie et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Le développement durable, « moteur » du progrès

Le développement durable peut contribuer, à l'échelon régional, national et mondial, à assurer aux humains une vie de qualité, tout en préservant durablement notre patrimoine naturel commun. En ce sens, le développement durable peut devenir le **« moteur » du progrès social et politique**.

Par le biais de la stratégie nationale de développement durable, la durabilité fait fonction depuis 10 ans de principe directeur de la politique du gouvernement fédéral. Le développement durable « made in Germany » est devenu une caractéristique de la politique allemande.

Cependant, l'État et la politique ne sont pas les seuls à devoir s'engager pour atteindre cet objectif ; chacun d'entre nous est appelé à y contribuer.

Le développement durable doit en outre être considéré de plus en plus comme un critère de décision dans l'économie et **la société, et être intégré comme modèle dans tous les domaines de la vie**.

Dès lors, le gouvernement fédéral s'engage à tous les niveaux pour un renforcement de l'idée du développement durable, tant à l'échelon national qu'international.

Le gouvernement fédéral

(avril 2012)

Pour obtenir de plus amples informations sur la stratégie et le contenu du rapport de situation 2012 (en allemand et en anglais), veuillez consulter :

www.nationale-nachhaltigkeitsstrategie.de

Annexe : Règles de gestion, indicateurs et objectifs de la stratégie nationale de développement durable

– Règle fondamentale –

- (1) Chaque génération doit s'acquitter des tâches qui lui incombent, et non les transmettre aux générations futures. Elle doit prendre parallèlement des mesures de précaution en vue des charges prévisibles.

– Règles du développement durable pour les différents champs d'action –

- (2) Les ressources naturelles renouvelables (p. ex. les forêts ou les stocks de poissons) ne doivent être utilisées à la longue que dans la mesure de leur capacité de régénération.

Les ressources naturelles non renouvelables (p. ex. les matières premières minérales ou les énergies fossiles) ne doivent être utilisées à la longue que dans la mesure où leurs fonctions peuvent être remplacées par d'autres matériaux ou sources d'énergie.

- (3) À la longue, le dégagement de substances ne doit pas être plus grand que la capacité d'adaptation des écosystèmes comme, par exemple, le climat, les forêts ou les océans.
- (4) Il convient d'éviter les menaces et les risques inacceptables pour la santé humaine.
- (5) Le changement structurel déclenché par l'évolution des techniques et la concurrence internationale doit être organisé de façon à assurer la réussite économique, tout en respectant l'environnemental et le social. Pour ce faire, il est nécessaire d'intégrer les champs d'action politiques de telle façon qu'ils aillent de pair avec la croissance économique, le plein emploi, la cohésion sociale et la protection de l'environnement.
- (6) Il faut rompre le lien entre, d'une part, la consommation de l'énergie et des ressources ainsi que les capacités de transport et, d'autre part, la croissance économique. De même, il convient de veiller à ce que la demande accrue d'énergie, de ressources et de transports liée à la croissance soit plus que compensée. Dans ce contexte, il est décisif de générer des connaissances grâce à la recherche et au développement, et de

transmettre ces connaissances par des mesures de formation spécifiques.

- (7) Les budgets publics doivent assurer l'équité entre les générations, ce qui nécessite que Fédération, Länder et communes établissent des budgets équilibrés. Dans un deuxième temps, il s'agira de réduire progressivement la dette.
- (8) Une agriculture durable ne doit pas être que productive et compétitive ; elle doit aussi être respectueuse de l'environnement et tenir compte du bien-être animal et de la protection préventive des consommateurs, dans le domaine de la santé notamment.
- (9) Afin de renforcer la cohésion sociale, il faut :
- prévenir, dans toute la mesure du possible, la pauvreté et l'exclusion sociale ;
 - offrir à toutes les catégories de population des possibilités de prendre part au développement économique ;
 - procéder le plus tôt possible aux adaptations nécessaires aux mutations démographiques dans les domaines de la politique, de l'économie et au sein de la société ;
 - veiller à ce que tous participent à la vie sociale et politique.
- (10) Nous devons structurer ensemble le cadre international pour que les habitants de tous les pays puissent mener une vie digne correspondant à leurs propres conceptions et en harmonie avec leur environnement régional, et qu'ils puissent profiter des développements économiques. Environnement et développement forment un tout. Une action durable à l'échelle mondiale se base sur les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. Il convient d'associer dans une approche intégrée la lutte contre la pauvreté et la faim avec
- le respect des droits de l'homme,
 - le développement économique,
 - la protection de l'environnement et
 - la bonne gouvernance.

N°	Champs d'indicateurs Postulat de durabilité	Indicateurs	Objectifs
I Équité entre les générations			
1a	Économies de ressources <i>Utiliser les ressources so- briement et avec efficacité</i>	Productivité éner- gétique	Doubler la productivité de 1990 à 2020
1b		Consommation d'énergie primaire	Réduire, par rapport à 2008, la consommation de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2050
1c		Productivité des matières premières	Doubler la productivité de 1994 à 2020
2	Protection du climat <i>Réduire les gaz à effet de serre</i>	Émissions de gaz à effet de serre	Réduire les émissions, par rapport à 1990, de 21 % d'ici 2008/2012, de 40 % d'ici 2020 et de 80 à 95 % d'ici 2050
3a	Énergies renouvelables <i>Développer la fourniture d'énergies d'avenir</i>	Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale	Porter ce pourcentage à 18 % d'ici 2020 et 60 % d'ici 2050
3b		Part de l'électricité issue des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité	Porter ce pourcentage à 12,5 % d'ici 2010, à au moins 35 % d'ici 2020 et au moins 80 % d'ici 2050
4	Consommation du sol <i>Utilisation durable des sur- faces</i>	Augmentation des surfaces utilisées pour les habitations et les transports	Réduire l'augmentation quoti- dienne des surfaces utilisées à 30 ha d'ici 2020
5	Diversité biologique <i>Préserver les espèces – pro- téger les habitats</i>	Diversité des es- pèces et qualité des paysages	Atteindre l'indice 100 d'ici 2015
6a	Endettement public <i>Consolider les budgets et assurer l'équité entre les générations</i>	Déficit public	Réduire le déficit public annuel à moins de 3 % du PIB
6b		Déficit structurel	Budget public à structure équi- librée, déficit structurel de l'État ne dépassant pas 0,5 % du PIB
6c		Dette	Taux d'endettement ne dépassant pas 60 % du PIB

7	Capacité d'avenir économique <i>Créer de bonnes conditions d'investissement et préserver durablement la prospérité</i>	Formation brute de capital fixe (investissements) par rapport au PIB	Augmentation de ce pourcentage
8	Innovations <i>Forger l'avenir avec de nouvelles solutions</i>	Dépenses privées et publiques de recherche et de développement	Augmentation à 3 % du PIB d'ici 2020
9a	Éducation <i>Améliorer continuellement l'éducation et les qualifications</i>	18-24 ans sans diplôme de fin d'études	Réduire leur proportion à moins de 10 % d'ici 2020
9b		30-34 ans avec un diplôme de l'enseignement tertiaire ou post-secondaire non tertiaire	Augmenter leur proportion à 42 % d'ici 2020
9c		Pourcentage de nouveaux étudiants	Porter ce pourcentage à 40 % d'ici 2010 ; puis poursuivre dans cette voie et stabiliser la proportion de nouveaux étudiants à un haut niveau
II Qualité de vie			
10	Performances économiques <i>Augmenter la production économique en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux</i>	PIB par habitant	Croissance économique
11a	Mobilité <i>Assurer la mobilité – préserver l'environnement</i>	Intensité des transports de marchandises	Baisse à 98 % du niveau en 1999 d'ici 2010 et 95 % d'ici 2020
11b		Intensité des transports de voyageurs	Baisse à 90 % du niveau en 1999 d'ici 2010 et 80 % d'ici 2020
11c		Part des transports par rail dans la totalité des transports de marchandises	Augmentation à 25 % d'ici 2015

11d		Part de la navigation fluviale dans la totalité des transports de marchandises	Augmentation à 14 % d'ici 2015
12a	Agriculture <i>Assurer une production respectueuse de l'environnement</i>	Excédent d'azote	Réduction à 80 kg/ha de surfaces agricoles cultivées d'ici 2010, et poursuite de la baisse d'ici 2020
12b		Agriculture écologique	Augmentation à 20 % de la part de l'agriculture écologique dans les surfaces agricoles cultivées au cours des prochaines années
13	Qualité de l'air <i>Préserver un environnement sain</i>	Pollutions atmosphériques	Baisse à 30 % du niveau en 1990 d'ici 2010
14a	Santé et alimentation <i>Vivre plus longtemps en bonne santé</i>	Mortalité précoce (décès pour 100 000 habitants de moins de 65 ans) hommes	Baisse à 190 décès pour 100 000 d'ici 2015
14b		Mortalité précoce (décès pour 100 000 habitants de moins de 65 ans) femmes	Baisse à 115 décès pour 100 000 d'ici 2015
14c		Pourcentage de jeunes fumeurs (de 12 à 17 ans)	Baisse à moins de 12 % d'ici 2015
14d		Pourcentage de fumeurs adultes (à partir de 15 ans)	Baisse à moins de 22 % d'ici 2015
14e		Pourcentage de personnes obèses (adultes, à partir de 18 ans)	Baisse d'ici 2020
15	Criminalité <i>Renforcer la sécurité personnelle</i>	Délits	Baisse du nombre de cas recensés pour 100 000 habitants à moins de 7 000 d'ici 2020
III Cohésion sociale			
16a	Emploi <i>Accroître le niveau d'emploi</i>	Pourcentage total d'actifs (de 15 à 64 ans)	Augmentation à 73 % d'ici 2010 et 75 % d'ici 2020

16b		Pourcentage d'actifs – personnes âgées (de 55 à 64 ans)	Augmentation à 55 % d'ici 2010 et 60 % d'ici 2020
17a	Perspectives pour les familles <i>Mieux concilier famille et profession</i>	Prise en charge des enfants à la journée de 0 à 2 ans	Augmentation à 30 % d'ici 2010 et 35 % d'ici 2020
17b		Prise en charge des enfants à la journée de 3 à 5 ans	Augmentation à 30 % d'ici 2010 et 60 % d'ici 2020
18	Parité <i>Promouvoir l'égalité hommes-femmes dans la société</i>	Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	Réduction de cet écart à 15 % d'ici 2010 et 10 % d'ici 2020
19	Intégration <i>Intégrer au lieu d'exclure</i>	Élèves étrangers avec un diplôme de fin d'études secondaires	Augmentation de la part des étrangers quittant l'école avec au moins un certificat de fin d'études de la « Hauptschule » (école secondaire générale) et pourcentage équivalent, en 2020, à celui des élèves allemands
IV Responsabilité internationale			
20	Coopération au développement <i>Favoriser le développement durable</i>	Part des dépenses publiques de développement dans le revenu national brut	Augmentation à 0,51 % d'ici 2010 et 0,7 % d'ici 2015
21	Ouverture des marchés <i>Améliorer les débouchés commerciaux des pays en développement</i>	Importations allemandes en provenance des pays en développement	Poursuite de l'augmentation

Mentions légales

Éditeur

Presse- und Informationsamt der Bundesregierung
(Office de presse et d'information du gouvernement fédéral)
11044 Berlin

Pour en savoir plus :

www.nationale-nachhaltigkeitsstrategie.de
www.bundesregierung.de

Mise à jour :

Avril 2012

Crédits photographiques :

Figure page 2 : inspirée de SRU, KzU n° 9, 2011/fig. 2

Impression :

Office de presse et d'information du gouvernement fédéral

Cette brochure a été réalisée dans le cadre de l'information et des relations publiques du gouvernement fédéral. Elle est distribuée gratuitement et n'est pas destinée à la vente.